

Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s- Sos Disparu(e)s

Collectif  
des  
familles  
de  
disparu(e)s  
en  
Algérie

المفقودون DISPARUS  
ون DISPARU المفقودون  
المفقودون DISPARU الأمة  
DISPARUES المفقودون  
المفقودون DISPARUES  
ف DISPARUS المفقودون  
المفقودون DISPARUS

REVUE DE PRESSE  
Mars 2014

## Table des matières

L'Expression, 26 mars, Louisa Hanoune à Chlef : «Je promets de régler le problème des disparus» ....	3
Maghreb Emergent, 20 mars, « L'Algérie ne peut faire l'économie d'un travail de mémoire sur les drames des années 1990 (opinion) » .....	4
Le jeune indépendant, 16 mars, « Nouveau rassemblement à Alger «contre l'impunité et pour la démocratie». » .....	10
TSA, 16 mars, « Contre l'impunité et pour la démocratie Nouvelle manifestation des familles de disparus à Alger » .....	11
Le quotidien d'Oran, 17 mars, « SOS Disparus : «Le régime cherche à assurer sa continuité dans l'autoritarisme et l'impunité» ».....	12
El Watan 2014, 16 mars, « Les familles de disparus réclament un «changement de système» » .....	13
El Watan 2014, 15 mars, « SOS Disparus annonce un rassemblement pour dimanche 16 mars » .....	16
L'Expression, 16 mars, « Sit-in des familles de disparus et du mouvement Barakat. » .....	18
Liberté, 9 mars, « Elles ont tenu un sit-in hier à Alger. Les familles des disparus contre le 4e mandat » .....	19
L'Est Républicain, 9 mars, « Hacène Ferhati, porte-parole des disparus : «Me Ksentini est un menteur» » .....	20
TSA, 8 mars, « Commémoration du 8 mars. Les mères de disparus et les victimes du terrorisme manifestent à Alger » .....	21
Le Temps d'Algérie, 4 mars, « Me Azzi Merouane au forum de DK News : «Le bilan des huit ans de réconciliation nationale est très positif» ».....	22
L'Expression, 2 mars, « Elle a rassemblé quelques dizaines de manifestants. La manifestation d'Alger empêchée » .....	25

## **L'Expression, 26 mars, Louisa Hanoune à Chlef : «Je promets de régler le problème des disparus»**

**C'est avec une heure de retard que Louisa Hanoune a entamé, hier, son discours à la maison de jeunes de la wilaya de Chlef.**

*Chlef*

*De notre envoyée spéciale*

Irritée, en colère, elle s'excuse auprès de l'assistance venue nombreuse écouter son prêche, avant de dénoncer l'épineux problème des axes routiers impraticables et le phénomène des encombrements. «Nous avons cru, avec le lancement du chantier de l'autoroute, que le trafic routier sera fluide, mais ce n'est pas vrai. Pour arriver à Chlef, il nous a fallu plus de quatre heures. C'est scandaleux», dénonce Mme Hanoune. Sans détour, la leader du PT fustige l'ex-ministre des Travaux publics, auteur, entre autres, du scandale de l'autoroute Est-Ouest ; elle ne ménage pas non plus le président sortant. «Toutes les réformes engagées ces dernières années ont échoué et n'ont pas donné les fruits escomptés. Ce sont des politiques de bricolage et de replâtrage», s'emporte Mme Hanoune.

«Je ne me suis pas présentée à la présidentielle du 17 avril pour mes propres intérêts, mais parce que je suis une militante qui a l'audace de pouvoir améliorer la situation par le biais de l'édification d'une deuxième République démocratique», affirme-t-elle. Face à un auditoire attentif, la patronne du PT est revenue longuement sur la décennie noire. Pour elle, la ville de Chlef, à l'instar d'autres régions, a vécu les affres du terrorisme et en garde des séquelles ; pour enterrer définitivement cette décennie et recouvrer la paix totale, elle s'engage à prendre en charge, si elle est élue, l'ensemble des dossiers liés à la tragédie nationale. «Je promets de régler le problème des familles de disparus pour éviter son exploitation par des forces étrangères.» «Parmi les candidats qui sont aujourd'hui à l'affiche, certains ont gouverné pendant de longues années mais n'ont rien fait. Bien au contraire ils ont étouffé dans l'œuf toute voix d'expression. Ils ont volé et ont violé les lois de la République», dénonce Mme Hanoune. La leader du PT propose, si elle est élue présidente, un nouveau découpage administratif qui permettra la création de nouvelles communes et wilayas.

***Nabila Amir***

## Maghreb Emergent, 20 mars, « L'Algérie ne peut faire l'économie d'un travail de mémoire sur les drames des années 1990 (opinion) »



Les disparus des années 1990 : presque oubliés de tous sinon de leurs familles.

Pour l'auteur\* de cette contribution, aucun projet de changement démocratique ne se concrétisera s'il ne se fixe pas l'objectif de faire la lumière sur les drames des années 1990. Si une telle entreprise est peu aisée, écrit-il, elle n'est pas impossible comme le montre le processus « vérité et justice » en Afrique du Sud.

L'essentiel de ce texte était prêt pour être publié en novembre 2013. Le but était de contribuer à rappeler, à la veille de l'élection présidentielle d'avril 2014, que la prise en charge du dossier des disparitions forcées en Algérie ne pouvait se suffire de l'impunité de fait instaurée par la fermeture politique et la répression des libertés publiques. En novembre déjà, il pouvait paraître incongru de vouloir remettre sur la scène publique cette question ; l'élection présidentielle était déjà largement confisquée par les acteurs du système politique en place. Les développements successifs, intervenus depuis, laissent peu de place à l'introduction d'un débat relevant des droits de l'homme et de la mémoire.

Malgré toutes les incertitudes qui pèsent sur le devenir immédiat du pays et les inhibitions que cette conjoncture peut provoquer chez nombre de citoyens et d'acteurs politiques soucieux de trouver une issue positive, de plus en plus compromise devant la privatisation des institutions de la république et les règlements de comptes que cela génère, la nation, pour avancer, ne peut faire l'économie d'un débat sur les crimes et les exécutions extrajudiciaires commis durant la décennie 1990.

Tout pouvoir qui ne souhaiterait pas reconduire la logique de la répression et de l'emploi systématique de la force publique pour faire taire les demandes et les revendications légitimes de la société, ne peut soustraire le traitement de ce dossier de toute perspective de changement

démocratique. De ce point de vue, dans un monde globalisé l'amnistie générale, évoquée maintes fois par Farouk Ksentini, le président de la *Commission* nationale consultative de promotion et de protection des droits de l'Homme (CNCPPDH), tantôt pour donner plus de gages aux notables islamistes tantôt pour rappeler aux militaires soupçonnés d'être impliqués dans des opérations extralégales que tous les faits de la décennie rouge ne sont pas « prescrits », n'a pas de sens. Car, sur la nature de ces crimes, une amnistie générale est contraire aux règles du droit international et, de ce fait, elle ne fera qu'internationaliser le traitement de ce dossier, n'en déplaise à tous ceux qui, pour exister et par indigence idéologique et/ou politique, se nourrissent du « bourourou » de l'intervention étrangère ; certes, cette intervention est une menace sérieuse mais pour d'autres raisons, au premier rang desquelles la confiscation de la souveraineté du peuple algérien.

Pour la majorité des Algériens et des jeunes en particulier, les dossiers économiques, à l'instar du chômage, des formations diplômantes ou qualifiantes de qualité, du niveau des salaires pour ceux qui travaillent, de l'accès aux soins, au logement, etc. de l'arrêt de la saignée dans les deniers publics et de la fin de l'impunité pour les corrompus... constituent le cœur de leurs aspirations. Mais le rétablissement de la confiance entre le citoyen et son Etat est à la fois une exigence citoyenne et un pré-requis pour prendre en charge les problèmes socio- économiques que vivent les populations et qui bloquent le développement du pays. En ce sens, la garantie des libertés individuelles et publiques et le respect des droits de l'homme ne sont pas un luxe. En criminalisant la recherche de la vérité sur les disparitions forcées et en consacrant l'impunité, la charte dite pour « la paix et la réconciliation nationale » empêche la société algérienne de tourner la page d'une tragédie qu'elle a subie dans le silence.

Il faut le dire : le pays a vécu durant les années 1990 un phénomène de disparitions forcées, qui a peu d'équivalents contemporains. Son ampleur et la similitude des méthodes mises en œuvre à travers le territoire national, dans une situation supposée échapper, en partie, au pouvoir central, ainsi que les pics des disparitions qui ont coïncidé avec des moments politiques précis, laissent peu de doute sur les motivations - et donc les origines - et les auteurs de cette tragédie. La thèse qui consiste à faire endosser la responsabilité des disparitions à des éléments de structures locales des corps constitués ou à des groupes de « patriotes » (groupes civils dits de « légitime défense ») ne tient pas à la première analyse des dossiers, sans parler des témoignages. Tout concourt à confirmer l'existence d'une décision politique centrale en la matière.

### **Aucun système politique ne peut empêcher le jaillissement de la vérité**

Vidéla en Argentine et Pinochet au Chili, dont les régimes sont responsables de plus de 40.000 disparitions, n'étaient pas totalement isolés par la communauté internationale. Au nom de la lutte contre le communisme, les Etats-Unis et des secteurs importants de l'Eglise catholique ont, plus ou moins ouvertement, contribué ou collaboré à la « restauration des valeurs du monde libre » dans ces deux pays. On sait aujourd'hui que « le nettoyage de la gangrène rouge » n'a épargné personne. Des familles entières ont été exterminées par les escadrons de la mort.

Dans les années 1990, la Bosnie et le Rwanda ont été le théâtre de massacres collectifs, d'enlèvements et de disparitions forcées massives. Le « nettoyage » y a pris un caractère ethnique. En Bosnie, ils sont, officiellement, plus de 27.000 à être portés disparus, alors que d'autres sources avancent le chiffre de 50.000. La plus grande partie des « disparitions » a eu

lieu là où il n'y avait pas le moindre conflit ni la moindre résistance de la population locale qui constituait une minorité. Ceci amène à la seule conclusion que « les disparitions » de masse sont le fruit d'actions planifiées et non le résultat d'agissements d'individus ou de groupes incontrôlés.

Derrière tous les drames des disparitions forcées massives à travers le monde, il y a un caractère planifié du phénomène et l'Algérie n'échappe pas à cette règle. Cependant, aucune situation n'est totalement comparable à l'autre. En Algérie, le phénomène des disparitions forcées ne peut faire l'objet d'un parallèle avec ce phénomène en Bosnie. En revanche, et à bien des égards, il présente des similitudes avec ce qui s'est passé dans les pays d'Amérique du Sud dans les années 1970/1980. Mais, là aussi, avec de singulières différences pour au moins trois raisons :

1. Le pouvoir algérien n'avait pas de projet politique cohérent en dehors de sa survie. Le corollaire évident de cette situation était l'irruption, en tant qu'acteurs dans les faits de liquidations/disparitions, de clientèles du régime qui agissaient pour accaparer l'activité de secteurs économiques juteux (terres, commerces et industries de transformation liées à l'importation...) ou perpétuer leur mainmise dessus. L'affaire de l'ex-directeur de la direction de l'Assistance sociale (DAS) d'Oran, où le chef de la deuxième Région militaire est directement désigné comme l'un des protecteurs et/ou le parrain de réseaux maffieux, montre que plusieurs circuits de la drogue (ou autres activités illégales) ont été constitués grâce au détournement des lois d'exception destinées à la lutte contre le terrorisme, et ce, à plusieurs niveaux institutionnels. Dans cette affaire, l'auteur des accusations explique comment des bandes de trafiquants passent facilement les barrages militaires et comment sont éliminés (ou « fait disparus ») des acteurs gênants pour ce trafic au nom de la lutte contre le terrorisme.

2. Le FIS, en décidant de conquérir le pouvoir par les armes, a reproduit sa nature totalitaire et fascisante en désignant comme cible privilégiée les segments de la société qui lui sont hostiles et, plus généralement en « légalisant » les attentats contre les populations civiles au nom d'un principe selon lequel le meurtre de tous ceux qui ne rentrent pas dans les rangs des « moudjahidine » est licite. Les islamistes ont fait la guerre non pas au pouvoir mais à la société.

3. La globalisation qui a modifié radicalement les rapports des grandes puissances aux conflits régionaux. S'il est vrai que le pouvoir algérien a souffert des condamnations pour « atteinte aux droits de l'homme », aucune puissance n'a versé dans l'encadrement et le financement de l'insurrection islamiste en dehors de pays comme le Soudan, l'Iran ou l'Arabie Saoudite qui ont aidé et/ou financé, à un moment ou un autre, les fondamentalistes algériens.

Dans la pratique, pendant le conflit armé en Algérie, à côté des attaques de casernes ou de convois militaires pour récupérer des armes et pour des besoins médiatiques, les islamistes étaient mus, quand ils fonctionnaient encore sous un commandement unifié (1992-1996), par la volonté d'élimination de militant (e)s politiques, de syndicalistes et de militant(e)s féministes, ainsi que par le désir d'instauration de la terreur civile dans plusieurs corporations et quartiers pour briser toute opposition au projet de république islamiste. On ne peut pas dire le contraire sur les pratiques des institutions de l'Etat qui, par panne de perspectives politiques, ont, particulièrement dans la période 1993-1997, privilégié le nettoyage physique à tous les autres recours, à commencer par la justice. A travers la question des disparus, d'aucuns n'hésitent pas à parler d'un « plan d'extermination des cadres intermédiaires de l'ex-

FIS ». Le gros des disparitions imputables aux corps constitués se compose de tous ceux qui sont restés dans la légalité et qui étaient soupçonnés de constituer les réseaux logistiques des maquis.

Une chose est, cependant, sûre : une catégorie de disparus a été victime, comme nous l'avons mentionné, de l'acharnement de clientèles pour le contrôle de plusieurs secteurs, particulièrement l'importation de biens, et pour l'accaparement des terres. Certains massacres de familles entières dans le sud-ouest du pays ou dans la Mitidja ne peuvent qu'avoir été dictés par des convoitises foncières.

Le traitement des cas de disparus enlevés par les groupes terroristes islamistes est bien évidemment différent. L'association Somoud, qui estime le nombre de ces disparus à 10.000, se bat depuis longtemps, sans résultats, pour l'ouverture des charniers, en particulier dans la Mitidja. Dans un climat marqué par une chape de plan sur tous les crimes terroristes de la décennie rouge, il est extrêmement difficile d'avancer des chiffres ou d'entreprendre un travail qui peut rendre compte de l'ampleur du phénomène. Pourtant dans plusieurs régions, comme la Mitidja, Médea, Relizane et Sétif, des témoignages existent sur la localisation de nombreux charniers, généralement des puits, ainsi que sur l'identité des chefs des groupes islamistes auteurs de cette barbarie.

### **Seule la volonté politique compte**

Pour rendre compte de la difficulté de faire la vérité sur les disparitions forcées, il faut savoir qu'on Bosnie, malgré l'aide de l'ONU, les résultats de la fouille des charniers demeurent limités. La majorité des 27.000 disparus de Bosnie ont été jetés dans des fosses communes. Le siège de Srebrenica organisé par Milosevic et Karadzic a provoqué à lui seul l'exode et la disparition de 10.700 Bosniaques pendant l'été 1995. Dans la ville de Tuzla, aujourd'hui, il y a des squelettes et des effets personnels de plus de 4.000 victimes de Srebrenica. Les dépouilles de ces victimes ont été exhumés à partir de plus de trente charniers, avec le concours des experts du Tribunal pénal international (TPI) pour les crimes commis en ex-Yougoslavie.

Malheureusement, tous ces charniers sont de nature secondaire. Les exécuteurs et leurs complices ont eu le temps, juste avant la signature des accords de paix de Dayton (décembre 1995), de transférer les victimes à partir des charniers primaires sur des centaines de sites secondaires pour brouiller toutes les investigations. Dans la période comprise entre 1996 et 2002, 16.500 dépouilles de victimes ont été exhumées à partir de 290 charniers et 3.500 fosses individuelles.

Rien n'indique que dans notre pays, de telles opérations de « brouillage » n'ont pas été, ne sont pas ou ne seront pas entreprises par les auteurs des enlèvements pour minimiser l'ampleur des massacres et rendre plus difficile l'identification des victimes. Car comme en Bosnie, même le concours des tests ADN n'est pas aisé à utiliser. En tout cas, lors de l'élection présidentielle de 2004, à Sétif, plus précisément dans la localité de Resfa, les partisans du candidat Ali Benflis ont menacé un groupe de « fans » d'Abdelaziz Bouteflika de les dénoncer comme étant les auteurs de nombreux assassinats. Les victimes de ce groupe étaient jetées dans un puits dit « Bir Benghanem » situé dans une ferme dont le propriétaire avait fui les menaces terroristes. Dans la même nuit qui a suivi les affrontements entre les

partisans des deux candidats, les auteurs présumés de ces crimes ont procédé à la destruction de ce puits en utilisant des engins mécaniques.

L'extrême complexité du conflit bosniaque, où se sont affrontées plusieurs communautés socioreligieuses, de surcroît au cœur des Balkans, n'autorise pas de parallèles avec d'autres conflits. Il faut, cependant, souligner qu'au début de l'année 2000, un « Comité national de coordination pour une commission vérité et réconciliation » a vu le jour dans un regroupement auquel ont assisté des personnalités venant aussi bien de la Fédération croato-musulmane que de la République serbe de Bosnie, des représentants d'associations de victimes, des partis politiques. Les débats de cette réunion ont été retransmis à la télévision.

L'Afrique du Sud constitue un cas d'école d'un travail de réparation et de mémoire. Pour sortir de l'impasse, l'énoncé du problème était simple ; l'établissement d'un Etat qui restitue la souveraineté à la majorité du peuple par le moyen d'une Constitution démocratique, capable d'avancer vers le règlement des énormes déséquilibres sociaux, politiques et économiques nés de l'Apartheid. La convocation d'une Assemblée constituante a été historiquement une revendication de la majorité des mouvements anti-apartheid. La transition négociée à Kempton Park, qui visait à la construction d'un ordre politique « postapartheid », était sous-tendue par une philosophie de réconciliation nationale. Sans la personnalité de Nelson Mandela et le poids de l'ANC, les chances de succès d'une telle entreprise étaient pratiquement nulles.

Le combat des militants noirs d'Afrique du Sud a été historiquement une lutte pour un Etat unitaire. Le régime de l'Apartheid avait développé la division qui a culminé par la création des « bantoustans » pour, à la fois, un cantonnement des populations de couleur et le contournement de l'isolement de l'Afrique du Sud. Cette politique a fragilisé le tissu social.

Sans rentrer dans les détails, la transition est une refonte totale de l'Etat qui sauvegarde son unité et qui tient compte d'une véritable mosaïque régionale et locale adossée à une réconciliation nationale basée sur la vérité. C'est le sens de l'hommage du monde à Nelson Mandela.

## **Ouvrir le débat**

On peut dire, sans crainte de se tromper, qu'au Moyen-Orient et au Maghreb, (Egypte, Jordanie, Algérie, Maroc et Tunisie), l'islamisme radical s'offre, à des degrés différents, comme une alternative possible à la faillite des politiques étatiques mises en œuvre après les indépendances. Ni les différentes variantes du nationalisme arabe, ni les « socialismes spécifiques », ni les divers autoritarismes n'ont préparé les sociétés de ces pays à des transitions démocratiques sans heurts. En Egypte et en Algérie, c'est l'échec de ce nationalisme qui donnera à l'islamisme sa première justification politique. Le contrôle de la société pour maintenir artificiellement les mêmes rapports de domination, au lieu et place d'un processus de démocratisation encadré, engendre toujours plus de régression et peut mener, à terme, au chaos.

Les raccourcis pour caractériser le conflit algérien des années 1990 n'aident pas à impulser des processus de solutions viables. L'échec patent de la politique de réconciliation nationale imposée par Bouteflika vient en partie de là. Sept ans après la promulgation de la charte dite « pour la paix et la réconciliation nationale », les alliances gouvernementales sont composées



de partis qui n'ont rien changé à leurs positions divergentes, voire contradictoires sur la nature de la crise des années 1990. Le Mouvement de la société pour la paix (MSP, islamiste), le parti Tajamoué Amal al Djazaïr (le Rassemblement de l'espoir algérien, TAJ), qui en est issu, et une partie du Front de libération nationale (FLN) imputent (justifient) la violence à l'arrêt du processus électoral en janvier 1992 et à la confiscation de la souveraineté populaire, tandis que le Rassemblement national démocratique (RND) continue à découvrir opportunément la nature fascisante du FIS et que le Mouvement populaire algérien (MPA) se réclame toujours de l'éradication.

Il est illusoire de croire que le pays peut faire l'économie d'un débat libre, y compris sur les responsabilités des disparitions forcées. A ce sujet, les segments les plus avancés sont constitués par les familles des victimes. Elles réclament la vérité et une justice de transition pour qu'elle puissent faire leur deuil sans vengeance et tourner la page. On est loin de la stigmatisation dont ces familles demeurent victimes et de l'indigence des propos de Farouk Ksentini sur un sujet qui requiert recul et responsabilité.

**(\*) Rabah Saïd est cadre universitaire.**

## **Le jeune indépendant, 16 mars, « Nouveau rassemblement à Alger «contre l'impunité et pour la démocratie».**

Les familles de disparus ont organisé, hier, devant la maison de la Presse, Tahar-Djaout, à Alger, un rassemblement contre «l'impunité» et pour «la démocratie» en Algérie. Elles étaient une trentaine de personnes à manifester, hier.

Comme à l'accoutumée, il y avait surtout des femmes, âgées pour la plupart, agglutinées devant le siège de la maison de la Presse, exhibant des photos de leurs enfants ou proches disparus et scandant leurs slogans habituels dont «Nous les mères de disparus, refusons les indemnités».

La plupart des protestataires ont réfuté l'idée de l'indemnisation. Selon eux, les quelques millions que donne l'Etat à ces familles ne suffisent pas pour faire oublier la douleur et le chagrin d'avoir perdu un proche. Ils demandaient à connaître le sort de leurs proches disparus. D'autres encore ont du mal à retenir leurs larmes en racontant à la presse comment ils ont perdu leur proche sans pouvoir intervenir.

Dans un communiqué rendu public hier, SOS Disparus a appelé les Algériens à soutenir la lutte des familles contre l'impunité, pour la vérité et la justice. L'association considère que la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un quatrième mandat «dénote une déliquescence». «Au-delà de la responsabilité politique personnelle du titulaire du poste présidentiel et de l'absence de limitation du nombre de mandats présidentiels, les familles de disparus ont pu constater, au cours des mandats successifs d'Abdelaziz Bouteflika, que le problème de fond réside essentiellement dans la nature du régime en place», écrit SOS Disparus. Enfin, les familles des disparus appellent toutes les citoyennes et tous les citoyens engagés en faveur de la démocratie et des droits de l'homme à soutenir et relayer la lutte pacifique contre l'impunité et pour le respect des droits de l'homme, à en faire une question centrale des débats sur la transition politique.

«Les questions de vérité et de justice participent de ce combat pour la transparence. Au-delà du sort individuel de chacun, les disparus intéressent la société algérienne dans son ensemble et ne peuvent être occultés», conclut SOS Disparus.

## **TSA, 16 mars, « Contre l'impunité et pour la démocratie Nouvelle manifestation des familles de disparus à Alger »**

Hadjer Guenanfa

Une trentaine de membres des familles de disparus se sont rassemblés ce dimanche, 16 mars, devant la Maison de la presse, Tahar Djaout, à Alger contre l'impunité et pour la démocratie en Algérie, a-t-on constaté sur place. Les manifestants dont la majorité était des femmes scandaient leurs slogans habituels dont « nous les mères de disparus, refusons les indemnités ».

Dans une déclaration rendue publique samedi à l'occasion de la présidentielle, SOS Disparus a appelé les Algériens à soutenir la lutte des familles contre l'impunité, pour la vérité et la justice. L'association indique, également, que la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un quatrième mandat « éclaire la déliquescence du régime ».

« Au-delà de la responsabilité politique personnelle du titulaire du poste présidentiel et de l'absence de limitation du nombre de mandats présidentiels, les familles de disparus ont pu constater, au cours des mandats successifs d'Abdelaziz Bouteflika, que le problème de fond réside essentiellement dans la nature du régime en place », écrit SOS Disparus. « Elles estiment que ce régime autoritaire est comptable politiquement, conjointement avec les groupes armés islamistes, de la guerre civile qui a profondément affecté notre pays », ajoute l'organisation.

« Avec l'adoption de la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale en 2005, le régime a officiellement assuré l'impunité aux auteurs de ces violations et à leurs commanditaires », poursuit-elle.

Pour cette association, cela démontre également « qu'il n'admet aucune responsabilité politique dans les violations massives des droits de l'Homme commises par les agents de l'État ». « La lutte contre l'impunité fait partie intégrante du jeu démocratique et constitue donc un enjeu fondamental de ces élections. Elle pèsera fortement sur la possibilité d'enclencher une transition politique véritable », assure SOS Disparus.



## **Le quotidien d'Oran, 17 mars, « SOS Disparus : «Le régime cherche à assurer sa continuité dans l'autoritarisme et l'impunité» »**

Dans une déclaration publique «à l'occasion de l'élection présidentielle», les familles de disparus estiment que «seul un régime démocratique permettrait de répondre» à leur «légitime revendication de Vérité et de Justice». «Au moment où la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un quatrième mandat éclaire la déliquescence du régime politique qui mène lentement l'Algérie à l'impasse, les familles de disparus appellent les Algériennes et les Algériens dans toute leur diversité, à soutenir et à relayer la lutte qu'elles mènent depuis de nombreuses années contre l'impunité, pour le droit à la Vérité, à la Justice et à la Mémoire», lit-on dans le communiqué de SOS Disparus.

Le collectif estime «qu'au-delà de la responsabilité politique personnelle du titulaire du poste présidentiel et de l'absence de limitation du nombre des mandats présidentiels», les familles des disparus «ont pu constater au cours des mandats successifs d'Abdelaziz Bouteflika, que le problème de fond réside essentiellement dans la nature du régime en place», qualifié «d'autoritaire » et «comptable politiquement, conjointement avec les groupes armés islamistes, de la guerre civile qui a profondément affecté notre pays».

«Des agents de l'Etat ont, tout comme des membres des groupes armés islamistes, massivement commis des crimes et des violations des droits de l'homme. En particulier, des milliers d'Algériennes et d'Algériens ont disparu, les uns arrêtés par les services de sécurité de l'Etat qui prétendent ne rien savoir sur leur sort, d'autres enlevés par les groupes armés islamistes. Dans les deux situations, les familles, malgré d'inlassables recherches, vivent à ce jour la torture d'être sans nouvelles et de ne rien savoir sur le sort de leurs proches tandis que les auteurs de ces crimes restent impunis».

Le document rappelle que la «Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale», adoptée en 2005 par «le régime», «a officiellement assuré l'impunité aux auteurs de ces violations et à leurs commanditaires». «Il a par ailleurs démontré qu'il n'admet aucune responsabilité politique dans les violations massives des droits de l'homme commises par les agents de l'Etat. L'impunité est ainsi bel et bien une caractéristique fondamentale de ce régime : les dirigeants actuels-qu'ils soient sur le devant de la scène ou occultes- se sont ainsi octroyés une impunité dans tous les domaines».

SOS Disparus rappelle que la «lutte contre l'impunité» doit faire «partie intégrante du jeu démocratique» et constituer «un enjeu fondamental de ces élections». «Elle pèsera fortement sur la possibilité d'enclencher une transition politique véritable. C'est pourquoi cet appel s'adresse en particulier à ceux et à celles qui se sont engagés en faveur de l'instauration de la démocratie et du respect des droits de l'homme et des libertés publiques.

Les questions de Vérité et de Justice participent de ce combat pour la transparence et, au-delà du sort individuel de chacun des disparus, intéressent la société algérienne dans son ensemble et ne peuvent être occultés».

**El Watan 2014, 16 mars, « Les familles de disparus réclament un «changement de système» »**



Les familles de disparus manifestent ce dimanche *DR Ferial Kolti*

**Ce dimanche, les familles de disparus se sont rassemblées devant la Maison de la Presse pour réclamer un changement de système.**

Le problème de fond réside essentiellement dans la nature du régime en place" : c'est l'une des phrases fortes du communiqué distribué ce dimanche par les familles de disparus, rassemblées à Alger devant la Maison de la Presse pour réclamer, une fois de plus, toute la vérité sur la disparition de leurs proches.

"Barakat, Barakat, 20 ans ça suffit !" ont scandé les manifestants. "Pourquoi Bouteflika a-t-il peur de la vérité ?" ont-ils repris en chœur, brandissant des portraits de leurs fils, filles, frères, soeurs ..



Les familles de disparus appellent à un changement de système. Le régime actuel, qualifié d'"autoritaire", est selon elles "comptable politiquement, conjointement avec les groupés armés islamistes, de la guerre civile qui a profondément affecté notre pays." "L'impunité est ainsi bel et bien une caractéristique fondamentale de ce régime" ajoutent-elles, affirmant que les disparitions des années sont imputables autant aux services de sécurité de l'Etat qu'aux groupes armés islamistes.



Les manifestants lancent ainsi cet appel : "Au moment où la candidature de Abdelaziz Bouteflika à un quatrième mandat éclaire la déliquescence du régime politique qui mène lentement l'Algérie à l'impasse, les familles de disparus appellent les Algériennes et les Algériens dans toute leur diversité, à soutenir et à relayer la lutte qu'elles mènent." Un message réitéré par Hassan Ferhati, représentant de SOS Disparus.

**Neila Latrous, Ferial Kolli**

**El Watan 2014, 15 mars, « SOS Disparus annonce un rassemblement pour dimanche 16 mars »**



Les familles de disparus dénoncent la nature du régime en place *AFP*

**SOS Disparus annonce un rassemblement devant la Maison de la Presse, à Alger, dimanche 16 mars à 9h30. Objectif : imposer la question des droits de l'Homme dans le débat sur la transition.**

Voici le communiqué que les familles de disparus ont rendu public ce samedi 15 mars.

Au moment où la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à un quatrième mandat éclaire la déliquescence du régime politique qui mène lentement l'Algérie à l'impasse, les familles de disparus appellent les Algériennes et les Algériens dans toute leur diversité, à soutenir et à relayer la lutte qu'elles mènent depuis de nombreuses années contre l'impunité, pour le droit à la Vérité, à la Justice et à la Mémoire. Au-delà de la responsabilité politique personnelle du titulaire du poste présidentiel et de l'absence de limitation du nombre des mandats présidentiels, les familles de disparus ont pu constater au cours des mandats successifs d'Abdelaziz Bouteflika, que le problème de fond réside essentiellement dans la nature du régime en place. Elles estiment que ce régime autoritaire est comptable politiquement, conjointement avec les groupes armés islamistes, de la guerre civile qui a profondément affecté notre pays. Des agents de l'Etat ont, tout comme des membres des groupes armés islamistes,



massivement commis des crimes et des violations des droits de l'Homme. En particulier, des milliers d'Algériennes et d'Algériens ont disparu, les uns arrêtés par les services de sécurité de l'Etat qui prétendent ne rien savoir sur leur sort, d'autres enlevés par les groupes armés islamistes. Dans les deux situations, les familles, malgré d'inlassables recherches, vivent à ce jour la torture d'être sans nouvelles et de ne rien savoir sur le sort de leurs proches tandis que les auteurs de ces crimes restent impunis. Avec l'adoption de la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale en 2005, le régime a officiellement assuré l'impunité aux auteurs de ces violations et à leurs commanditaires. Il a par ailleurs démontré qu'il n'admet aucune responsabilité politique dans les violations massives des droits de l'Homme commises par les agents de l'Etat. L'impunité est ainsi bel et bien une caractéristique fondamentale de ce régime : les dirigeants actuels – qu'ils soient sur le devant de la scène ou occultes – se sont ainsi octroyé une impunité dans tous les domaines.

La lutte contre l'impunité fait partie intégrante du jeu démocratique et constitue donc un enjeu fondamental de ces élections. Elle pèsera fortement sur la possibilité d'enclencher une transition politique véritable. C'est pourquoi cet appel s'adresse en particulier à ceux et celles qui se sont engagés en faveur de l'instauration de la démocratie, et du respect des droits de l'Homme et des libertés publiques. Les questions de Vérité et de Justice participent de ce combat pour la transparence. Au-delà du sort individuel de chacun des disparus intéressent la société algérienne dans son ensemble et ne peuvent être occultés.

Citoyennes, en colère et indignées, les familles de disparus, lorsqu'elles manifestent chaque mercredi pour lutter contre l'oubli et connaître le sort réservé à leurs proches, expriment aussi leur indignation et leur colère face à l'injustice et au mépris du peuple par les dirigeants d'un régime inique dont le seul souci est de se maintenir en place. Elles luttent pour l'établissement de la démocratie, qui espèrent-elles favorisera le respect des droits de l'Homme dans notre pays et garantira le respect des droits et de la dignité de chacun. A l'heure où le régime cherche à assurer sa continuité dans l'autoritarisme et l'impunité, les familles de disparus appellent toutes les citoyennes et les citoyens engagés en faveur de la démocratie et des droits de l'Homme à soutenir et relayer la lutte pacifique contre l'impunité et pour le respect des droits de l'Homme et à en faire une question centrale des débats sur la transition politique.

## **L'Expression, 16 mars, « Sit-in des familles de disparus et du mouvement Barakat. »**

### **Des manifestations pacifiques à Alger**

Plusieurs dizaines de personnes ont manifesté dans le calme, hier au centre d'Alger, suite à l'appel de plusieurs organisations.

La plus importante fut celle qui était organisée par le mouvement Barakat, défavorable à un 4e mandat du candidat Bouteflika. Mais contrairement aux manifestations de la semaine précédente, les forces de l'ordre ne sont pas intervenues pour arrêter les activistes du mouvement. Elles ont toutefois encerclé les manifestants pour les empêcher de couper la circulation de la rue Didouche Mourad, principale artère d'Alger-Centre. Plusieurs citoyens de passage, plus nombreux que les manifestants, a-t-on constaté, avaient marqué des haltes pour assister au «spectacle», pour reprendre l'expression de certains d'entre eux. Les manifestants, qui étaient entourés de journalistes et photographes, scandaient également des slogans favorables aux forces de l'ordre. Un autre nouveau mouvement qui regroupe les familles des disparus de la tragédie nationale et le comité de défense des chômeurs était venu «réclamer les droits des victimes de l'injustice» sur les marches de la Grande-Poste. Non loin de là, un troisième cortège d'une quarantaine d'anciens réservistes rappelés par l'armée à la même période réclamait des indemnités.

Tous les manifestants se sont dispersés dans le calme, marquant ainsi une fin des débordements générés les dernières semaines dans la capitale

## **Liberté, 9 mars, « Elles ont tenu un sit-in hier à Alger. Les familles des disparus contre le 4e mandat »**

Par : Mohamed Mouloudj

**Ils étaient une dizaine à tenir, au nom des familles des disparus, [un sit-in devant la Grande-Poste à Alger](#), pour dénoncer un 4e mandat pour Bouteflika.** “Non à un 4e mandat”, “Où sont nos enfants ?”, “Ni Oujda ni DRS, l’Algérie est la base” étaient les slogans des manifestants qui réclamaient aussi “la vérité sur leurs enfants disparus”. “Bouteflika n’a pas les capacités pour gouverner”, déclare une femme, avant d’ajouter que “le temps est venu pour remettre le flambeau aux jeunes”. À signaler que la police, présente sur les lieux, a laissé le sit-in se dérouler. Aucun incident n’a été signalé.

## **L'Est Républicain, 9 mars, « Hacène Ferhati, porte-parole des disparus : «Me Ksentini est un menteur» »**

Plusieurs familles de disparus ont tenu, hier, à l'appel de l'Association SOS Disparus, un sit-in à la Place du 1er mai, à Alger. Lors de ce sit-in, donc, où une trentaine de femmes, membres des familles des disparus, se sont rassemblées par-devant le siège du ministère de la Jeunesse et des Sports, celles-ci brandissaient des pancartes ou des portraits de leurs proches, disparus. « Barakat, Barakat ! », « les mères des disparus ne veulent pas d'indemnisation », « quelle honte, quelle honte, un gouvernement sans pouvoir de décision ! », scandaient les manifestantes devant quelques agents de police. « On est contre ce quatrième mandat aussi », lance Fatima Zohra Boucherf, une mère de disparu. « Depuis 1999, il n'a pas essayé de voir où sont nos enfants et nous a même traitées de marionnettes et de pleureuses. On vous prend un enfant et on vous donne 700.000 DA », regrette-t-elle. Et à une autre mère de disparu de poursuivre : « qu'ils nous donnent leurs enfants et on leur remet les 70 millions de centimes ». Pour le porte-parole de SOS Disparus, le président de la CNPPDH (Commission nationale de protection et de promotion des droits de l'Homme), « n'est qu'un menteur ». Car, estime-t-il, le dossier des disparus n'est pas clos », comme n'a de cesse de le dire ces derniers temps Me Farouk Ksentini. Et Hacène Ferhati de soutenir que des disparus sont encore vivants, cachés dans des camps secrets », tout en faisant part de la tenue d'un prochain sit-in au cimetière d'El Alia, cimetière où nombre de disparus auraient été enterrés anonymement, sans aucune sépulture, selon lui.

**Amayas K.**

## **TSA, 8 mars, « Commémoration du 8 mars. Les mères de disparus et les victimes du terrorisme manifestent à Alger »**

Les victimes de la décennie noire du terrorisme ont organisé, ce samedi 8 mars, deux manifestations à Alger contre l'oubli et pour réclamer justice et vérité, à l'occasion de la Journée internationale de la femme. À la place du 1<sup>er</sup> Mai, une trentaine de femmes, membres des familles des disparus, se sont rassemblées, brandissant des pancartes ou des portraits de leurs proches, disparus. « Barakat, Barakat ! », « les mères des disparus ne veulent pas d'indemnisation », « quelle honte, quelle honte, un gouvernement sans pouvoir de décision ! », scandaient les manifestantes devant quelques agents de police.

« On est contre ce quatrième mandat aussi », lance Fatima Zohra Boucherf, une mère de disparu. « Depuis 1999, il n'a pas essayé de voir où sont nos enfants et nous a même traitées de marionnettes et de pleureuses. On vous prend un enfant et on vous donne 700 000 DA », regrette-t-elle.

À la Grande-Poste, ce sont les victimes du « terrorisme islamiste » qui ont tenu un rassemblement à l'appel de l'association Djazaïrona et de l'Observatoire des violences faites aux femmes (Ovif). « C'est une manifestation qu'on organise, chaque année, à la mémoire des femmes (violées, enlevées et assassinées) victimes du terrorisme islamiste pendant les années 1990 et début des années 2000. Nous avons choisi cette place qu'on avait baptisée Karima Belhadj et qui a été baptisée par la suite « place de la Concorde civile », indique Cherifa Kheddar, responsable de Djazaïrona.

## **Le Temps d'Algérie, 4 mars, « Me Azzi Merouane au forum de DK News : «Le bilan des huit ans de réconciliation nationale est très positif» »**

Me Azzi Merouane est revenu sur les principaux dossiers de la charte de réconciliation nationale, expliquant l'état d'avancement de chaque dossier en proposant même d'en ouvrir d'autres, lors de la présentation du bilan des huit ans de la charte de réconciliation nationale, hier, au forum de DK News à Alger.

«Un bilan très positif», juge d'emblée le président de la cellule d'assistance judiciaire pour l'application des dispositions de la charte pour la paix et la réconciliation nationale, en précisant toutefois que la législation algérienne devrait se doter de mesures complémentaires qui permettraient de clore tous les dossiers compris dans la charte et de tourner la page de la «tragédie nationale» de façon effective.

A cet effet, Me Azzi a exhorté les candidats à la présidentielle de réfléchir à un cadre juridique comportant les mesures complémentaires à celles de la charte pour la paix, dictée par un contexte différent et de nouvelles données apparues depuis le début du travail entrepris par sa cellule dans le traitement des différents dossiers de la charte, à savoir : les victimes du terrorisme, les internés du Sud, les enfants nés au maquis, les pertes matérielles et économiques, les prisonniers suspectés de terrorisme innocentés par la justice, les disparus et le dossier clos tout récemment, celui des femmes violées par des groupes terroristes.

Me Azzi appelle également à la mise en place d'une institution indépendante, dotée de son propre budget, chargée du suivi et de l'écoute de tous les bénéficiaires des mesures de ladite charte.

«Les bénéficiaires des mesures de la charte appartiennent à des catégories différentes. L'indemnisation de ces catégories est actuellement assurée par plusieurs départements ministériels. Il serait plus judicieux de mettre en place une institution étatique chargée d'assurer l'indemnisation puisque cette dernière est permanente de chaque catégorie», explique-t-il tout en rappelant l'évolution du contexte et de la vision politique de la tragédie nationale. De la «main tendue» par feu le président Boudiaf, à la loi de la rahma, en passant par la concorde civile puis la réconciliation nationale, il est temps de passer à un nouveau cap, estime-t-il.

### **Continuité**

Ces deux requêtes cacheraient-elles des ambitions d'une évolution du statut de cellule d'assistance judiciaire à celui d'une instance officielle chargée du suivi des bénéficiaires de la charte dans un cadre d'«amnistie générale»?

Me Azzi répond par la négative et rappelle que la mission de sa cellule, dont les membres se sont engagés à offrir leur service bénévolement, se limite à l'accompagnement juridique.

Un travail presque terminé. Aussi, Me Azzi explique que sa cellule ne précise pas la nature de ces mesures complémentaires. Elles pourraient être comprises dans l'article 47, se présenter

sous forme de loi ou d'un projet d'amnistie générale.

Mais cette dernière option semble la suite «logique» de la politique adoptée jusque-là, d'autant que Me Azzi estime que ces mesures complémentaires devraient réitérer l'invitation aux «personnes trompées» de se rendre et de bénéficier ainsi des dispositions de la charte.

Mais un travail de recensement, d'écoute et de suivi est toujours nécessaire, certains dossiers n'étant pas clos et de nouveaux dossiers devraient être traités selon lui, comme celui des agents de police et de l'armée radiés pour abandon de poste ou qui désertèrent pendant cette période.

D'autres dossiers continuent d'être traités, comme celui des femmes violées qui n'ont pas encore été recensées ou encore l'épineux dossier des familles des disparus.

A ce sujet, et tout en se défendant de tomber dans l'instrumentalisation de la tragédie nationale pour éviter tout changement dans le pays, l'avocat met en garde contre l'instrumentalisation voulue et soutenue par des éléments étrangers connus pour vouloir mettre en péril la stabilité du pays et la réussite de la réconciliation nationale, du dossier des disparus ou celui des moines de Tibhirine.

«La seule carte qu'on peut brandir contre le pouvoir, afin de déclencher le printemps arabe, comme on a fait ailleurs en brandissant celle de la dictature, est la carte de la tragédie nationale. Nous sommes sur des sables mouvants. La situation est dangereuse. Ceci est un fait indéniable. Ceux qui brandissent ces dossiers pour accabler nos institutions sont ceux-là mêmes qui qualifient cette période de guerre. Or une guerre c'est sale et l'Algérie a reconnu des dépassements enregistrés. Mais l'instrumentalisation de certains cas représente une grande menace», regrette-t-il.

### **La réconciliation nationale en chiffres**

- 8500 personnes ont bénéficié des dispositions de la charte pour la paix et de la réconciliation nationale. Au total, ce sont près de 15 000 terroristes qui ont bénéficié des dispositions de la loi sur la concorde civile et de celles de la charte pour la paix et de la réconciliation nationale.

- 11 291 des 12 000 familles de terroristes abattus, ayant déposé un dossier, ont bénéficié à ce jour d'indemnités.

- 7140 familles des personnes disparues ont été reconnues comme telles et ont bénéficié d'une indemnité allant de 130 à 170 millions de centimes. 56 autres familles attendent toujours la réponse de la justice. En tout, 8400 familles ont présenté un dossier pour bénéficier des dispositions de la charte.

- Les détenus du Sud sont au nombre de 18 000 personnes.

- 500 enfants nés dans les maquis ont été recensés. 37 d'entre eux ont pu bénéficier des tests ADN permettant d'établir de manière définitive leur filiation.

- 4235 personnes radiées ou exclues de leur emploi ont bénéficié en 2007 des dispositions du

décret portant sur leur indemnisation ou leur réinsertion. En 2011, elles ont bénéficié d'une disposition comptabilisant ces années sans emploi dans le cadre de la retraite et de la sécurité sociale.

- Le nombre de femmes violées par les terroristes n'est pas recensé. Elles sont appelées à déposer leurs dossiers pour bénéficier des dispositions du décret exécutif de février 2014, leur accordant une indemnité mensuelle allant de 16 000 à 35 000 DA, selon des critères liés à la situation socioéconomiques des concernées.



## **L'Expression, 2 mars, « Elle a rassemblé quelques dizaines de manifestants. La manifestation d'Alger empêchée »**

Par Ilhem TERKI - Dimanche 02 Mars 2014 - Lu 1365 fois



Parmi les manifestants, on compte beaucoup de militants des droits de l'homme, des militants politiques, des chômeurs, etc.

Un important dispositif sécuritaire de nature à dissuader les plus hardis a été mis en place.

Des dizaines de personnes se sont rassemblées hier, au niveau de la Fac centrale à Alger, pour dénoncer le 4eme mandat du Président Bouteflika. Tôt dans la matinée, des centaines de policiers ont bouclé les accès des lieux où était prévu le rassemblement. Alger-Centre était totalement quadrillée par les forces antiémeute qui ont pris position dans les points névralgiques de la capitale.

Un important dispositif sécuritaire de nature à dissuader les plus hardis, alors que les initiateurs de la manifestation n'ont eu de cesse de mettre en avant le caractère pacifique de leur action. Les manifestants qui ont répondu à l'appel ont brandi des pancartes et scandé des slogans hostiles au pouvoir pour exprimer leur colère et leur rejet total d'un 4e mandat. Parmi les manifestants, on compte beaucoup de militants des droits de l'homme, des militants politiques, des chômeurs, des représentants des familles de disparus et des journalistes. Ils ont scandé haut et fort: «Pouvoir assassin» «Pouvoir dégage» «Non au 4ème mandat, non à un Etat policier» «Jusqu'à quand allons-nous nous heurter au silence incessant des autorités». «Plusieurs journalistes, Azouaou Hamou L'Hadj, responsable de l'Association des victimes d'Octobre 1988, Amira Bouraoui, Yacine Zaïd, militant des droits de l'homme et des dizaines d'autres ont été interpellés violemment», regrette un militant des droits de l'homme présent sur place. «Les manifestants ont été chassés par les services de sécurité qui ont procédé à l'interpellation de plusieurs centaines de personnes, qui ont été dispatchées dans 15 commissariats de la capitale», a indiqué un journaliste embarqué par la police et relâché deux heures plus tard. «Nous devons agir avant que cela ne soit trop tard, nous sommes tous responsables du malaise que vit le pays» révèle un autre manifestant, en donnant un autre rendez-vous samedi prochain à la même heure et au même endroit. Alors qu'un autre homme,

d'un certain âge, avance que «la protestation se poursuivra en dépit des manœuvres du pouvoir tendant à détourner les Algériens de leurs problèmes quotidiens par des promesses sans fin et en agitant à tout-va le spectre du chaos qui a endeuillé certains pays arabes, et en dépit de la répression massive qui s'abat sur des manifestants pacifiques, mais ça ne tiendra pas cette fois-ci». Le candidat à la présidentielle, Ali Benflis, a dénoncé avec vigueur «les atteintes à la liberté d'expression» suite aux manifestations qu'a connues Alger et différentes villes du pays. M. Benflis a estimé qu' «il est du droit du citoyen algérien d'exprimer son opinion sans qu'il fasse l'objet d'une quelconque forme de pression ou de répression». Le candidat Benflis a également estimé que «cette expression fait partie intégrante des droits individuels et collectifs qui constituent l'essence du projet de renouveau national, lui-même fondé sur une société des libertés et qui sera soumis à l'appréciation souveraine du peuple algérien à l'occasion du prochain scrutin présidentiel», a-t-il encore dénoncé.